



Droit parental manquer et divorce

Par **Timfat**, le **11/03/2019** à **23:36**

bonjour voilà déjà 2 ans que j aimerais divorcer de mon mari qui refuse un divorce à l amiable parce qu il sait pertinemment que je ne suivrai pas financièrement pour une autre procédure . Donc je suis contraire pour le moment de rester avec lui sous le meme toit nous avons 4 enfants mais je n arrive plus a supporter la violence verbale et parfois physique qu il a sur mes enfants (de 0 a 3 ans) et de plus il part en voyage avec ses amis à l étranger et me laissant avec les enfants par conséquent la plus grande ne pourra pas aller à l Ecole pendant son absence parce que je ne peux pas emmener avec moi les 3 autres Bebe pour la déposer . J aimerais savoir s il existe un moyen de faire constater ses manquement vis à vis de ses enfants et de sa famille par une personne de loi pour éventuellement faire appuyer ma demande de divorce . Sachant que c est une personne très manipulateur et qui donne l impression d être tout à fait normal mais il l est pas du tout avec sa famille

merci pour votre réponse